



Virus H5N8

LA FRANCE CLASSÉE EN RISQUE ÉLEVÉ

Plusieurs cas de grippe aviaire ont été détectés en France.

Pour limiter sa diffusion :
Confiner vos poules/poulets ou protéger leurs enclos d'un filet afin d'éviter tout contact avec l'avifaune sauvage potentiellement porteuse (via les migrations).

Obligation de la DDPP



La consommation de viande, foie gras et œufs ne présente aucun risque pour l'homme.



Confiner vos animaux, particuliers comme éleveurs pour prévenir de la grippe aviaire

**ATTENTION
GRIPPE AVIAIRE**

Contact : 02 96 79 22 32 - fdsea22@fdsea22.fr